

## Critères de choix des nappes à excroissances

Le choix d'une nappe à excroissances de protection et selon le cas de drainage dépend de plusieurs critères qu'il convient de considérer lors de la conception d'une paroi enterrée:

Le tableau ci-contre reprend la classification des murs mentionnée dans la norme NF P 10-202-2 (DTU 20.1) – « Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – parois et murs ».

### Critères de choix :

- la profondeur des fouilles, qui induit une compression des excroissances,
- la perméabilité du remblai,
- la topographie du terrain (pente, fond de vallée, ...), qui correspond à des occurrences variées d'eau de ruissellement,
- l'exigence de protection liée à l'usage des locaux enterrés.

### Remarque :

Le traitement des parois enterrées (impermeabilisation, étanchéité, ...) est décrit dans les DTU 20.1 (NF P 10-202-3 – Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs) et 23.1 (NF P 18-210 – Murs en béton banché).

Nécessité de drainage		
Situation du terrain	Sommet d'une colline, terrain plat ou en déclivité à partir du bâtiment	En pente vers le bâtiment ou dans une cuvette
	et	et / ou
Type de terrain	Terrain perméable (graviers, sables, ...)	Terrain faiblement perméable (argile, limon, ...) ou à perméabilité douteuse
	non	oui
Besoin de protection à l'eau	<b>Mur de catégorie 1<sup>(1)</sup></b> (La paroi borde un local noble, habitable, aucune trace d'humidité n'est acceptée sur sa face intérieure)	Etanchéité <sup>(2)</sup> + NEPE de protection : DELTA®-MS
		Etanchéité <sup>(2)</sup> + NEPE de protection et drainage à géotextile intégré : DELTA®-NP DRAIN, DELTA®-TERRAXX + remblai du site
		Etanchéité <sup>(2)</sup> + NEPE de protection : DELTA®-MS + remblai réalisé en matériaux filtrants selon le DTU 20.1
		Imperméabilisation <sup>(3)</sup> + NEPE de protection et drainage à géotextile intégré : DELTA®-NP DRAIN, DELTA®-TERRAXX + remblai du site
	<b>Mur de catégorie 2<sup>(1)</sup></b> (La paroi borde un local non habitable type chaufferie, garage ou certaines caves, des infiltrations limitées peuvent être acceptées par le maître d'ouvrage)	Imperméabilisation <sup>(3)</sup> + NEPE de protection : DELTA®-MS + remblai réalisé en matériaux filtrants selon le DTU 20.1
	<b>Mur de catégorie 3<sup>(1)</sup></b> (La paroi n'assure que la fonction de résistance mécanique, par ex. dans le cas de vides sanitaires ou murs périphériques de terre-plein)	-  Une nappe à excroissances à géotextile intégré renforce le comportement durable de l'ouvrage vis-à-vis des eaux de ruissellement

<sup>(1)</sup> voir le § 6,3 de la norme P 10-202-2 d'avril 1994 – DTU 20.1 – « Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs »

<sup>(2)</sup> Etanchéité, par exemple membranes soudées ou membranes auto-adhésives

<sup>(3)</sup> Imperméabilisation, par exemple noirs de fondation appliqué sur un enduit ciment, mortiers hydrofuges ou pâte épaisse bitumineuse